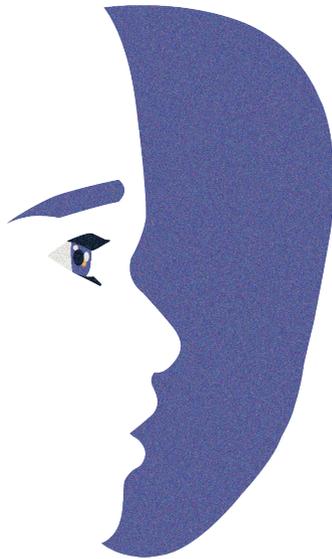




POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

PROJET PÉDAGOGIQUE

Normand 2019 • 2022



académies
Caen
Rouen



Région académique
NORMANDIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

INTRODUCTION

Le projet de la région académique Normandie 2019-2022 est issu d'une démarche participative. Sur la base d'un diagnostic partagé des forces et faiblesses du système éducatif dans notre région, cette démarche de consultation a permis à chacun, qu'il soit personnel de l'éducation nationale, parent d'élève, élu ou partenaire de l'École d'exprimer ses constats et ses propositions. De l'ensemble des contributions recueillies émerge d'abord et avant tout une véritable attente à l'égard de l'École. Cette attente doit nous engager à faire plus et mieux pour la réussite de tous les élèves normands.

Je vous invite à vous saisir de ce projet comme d'un repère pour l'action de tous les jours, pour une mobilisation toujours renouvelée, toujours créative et toujours enthousiaste avec comme moteur le plaisir d'apprendre et d'enseigner.

Christine GAVINI-CHEVET
rectrice de la région académique Normandie

SOMMAIRE

PRÉAMBULE

AXE 1 PLUS D'ÉQUITÉ POUR PLUS DE RÉUSSITE

PAGE 6 : Lire, écrire, compter, respecter autrui et dire :
garantir les apprentissages fondamentaux

PAGE 7 : Développer les compétences du XXI^e siècle

PAGE 8 : Réduire les écarts de réussite liés aux inégalités
sociales et territoriales

AXE 2 PLUS DE MOBILITÉ POUR ÉLEVER SON NIVEAU DE FORMATION ET CHOISIR SON AVENIR

PAGE 12 : Préparer aux formations et aux métiers de demain

PAGE 13 : Assurer une offre artistique, scientifique
et internationale accessible à l'ensemble
des écoles et établissements du territoire normand

PAGE 14 : Contribuer à ce que chaque jeune
exerce une citoyenneté active

AXE 3 DES TERRITOIRES D'ÉDUCATION ET DE FORMATION COLLABORATIFS ET DYNAMIQUES

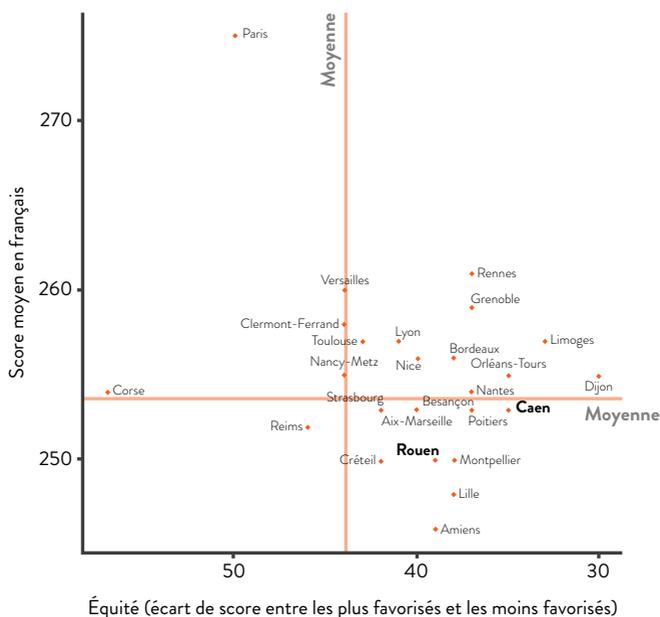
PAGE 18 : Développer des politiques éducatives territorialisées
au service du parcours et de la mobilité des élèves

PAGE 19 : Soutenir le développement professionnel des acteurs

PAGE 20 : Associer étroitement les familles et plus particulièrement
celles les plus éloignées de l'École

Les performances scolaires de notre région académique sont en légère progression mais ces résultats demeurent trop contrastés.

Trop d'élèves sont encore en situation de fragilité dans la maîtrise des fondamentaux, essentiels pour les apprentissages scolaires, la poursuite d'études supérieures réussies et l'insertion professionnelle. Les évaluations des élèves entrant en 6^e mettent également en évidence les inégalités de réussite entre les territoires.



Champ : France métropolitaine hors DOM, Public + Privé sous contrat.
Source : évaluation exhaustive de début de sixième, octobre 2018, MENJ-DEPP

Réduire ces écarts de performance, tout en relevant le défi de poursuivre l'élévation du niveau général, répond à une exigence de justice sociale et d'équité territoriale. Pour lutter efficacement contre les inégalités scolaires, c'est donc bien une politique d'éducation territorialisée qu'il nous faut mettre en œuvre, pour prendre en compte les caractéristiques propres à chaque espace qu'il soit rural ou urbain.

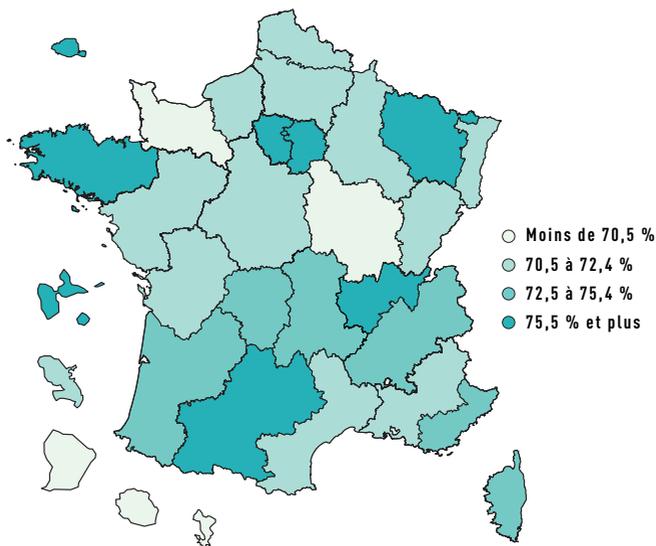
Une telle approche est indispensable pour permettre à chaque enfant normand de construire un parcours de réussite à la mesure de ses talents. Or, les horizons de nos élèves demeurent souvent encore trop limités.

ESPÉRANCE D'OBTENIR LE BACCALAURÉAT POUR UN ÉLÈVE DE SIXIÈME (SESSION 2018)

L'espérance, pour un élève de 6^e d'atteindre le baccalauréat est en Normandie bien inférieure à ce qu'elle est dans d'autres régions comparables.

Normandie
moins de 70,5%

Bretagne
77,2%



Source : MENJ DEPP, Système d'Information Ocean-Scolarité ; MAA.

De même, si les résultats au baccalauréat se situent globalement dans la moyenne nationale, ils ne l'atteignent pas toujours et surtout les bacheliers normands ne se dirigent pas assez vers les études supérieures. Le taux de poursuite des néo-bacheliers dans l'enseignement supérieur place ainsi la Normandie plus de deux points au-dessous de la moyenne nationale et, sur ce point encore, les écarts entre territoires normands interrogent l'équité.

TAUX DE POURSUITE DES NÉO-BACHELIERS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (RENTÉE 2015)

Académie de Caen	73,1 %
Académie de Rouen	76,3 %
Région académique	74,9 %
France entière	77,0 %

Source : MELUSINE, MENESR.

TAUX DE POURSUITE DES NÉO-BACHELIERS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (RENTÉE 2014)

Académie de Caen	65,1 %
Académie de Rouen	70,2 %
Région académique	68,0 %
France entière	72,2 %

Source : STRATER Focus Post-Bac Normandie,
MENESR, janvier 2017.

Le projet de la région académique vise dès lors à développer les compétences et les opportunités de mobilité pour tous les élèves, quelle que soit leur origine sociale ou géographique. Cela passe notamment par un accès facilité des familles à toutes les aides à la mobilité. Il nous faut également agir dès le début de la scolarité sur les représentations de toute nature qui nourrissent les inhibitions mais aussi ouvrir très concrètement les choix de parcours par une politique d'attractivité des internats et une carte des formations redéfinie.

Quelles que soient les spécificités territoriales, pour faire réussir chacun, l'École doit être pleinement inclusive. Je tiens donc à ce que notre région académique soit exemplaire dans la mise en place d'un service public de l'École inclusive qui réponde aux besoins de chaque enfant. Ce sera pour moi une priorité.

L'équité et la justice sont ainsi au cœur de la politique d'éducation que nous voulons mener. La région académique ne pourra réaliser ces deux ambitions majeures qu'en misant sur l'intelligence collective des acteurs et des partenaires de l'École, en proximité sur les territoires. C'est en confiance et au service d'une vision partagée que s'établit le dialogue avec les élus et les décideurs. Les conventions ruralité et départementales, le pacte régional des innovations pour la réussite des jeunes normands, le futur observatoire des performances scolaires en sont

déjà autant de témoignages. Je souhaite ainsi que le projet que nous portons soit décliné dans chaque département pour mieux faire connaître ce que nous faisons et mieux rassembler toutes les forces vives autour de l'École. Je serai enfin particulièrement attentive à la relation que l'École tisse avec les familles : les associer tout au long du parcours de leur enfant et leur faciliter l'accès aux droits, c'est se donner les moyens de conjuguer nos valeurs de justice et nos objectifs de performance scolaire.

La constitution à l'horizon du 1^{er} janvier 2020 d'une académie normande unique, dont l'organisation sera achevée en 2022, est porteuse d'une formidable opportunité, pour à la fois conforter les dynamiques engagées et proposer ensemble des réponses plus robustes aux problématiques éducatives auxquelles nous sommes collectivement confrontés.

J'ai souhaité un projet résolument pédagogique car c'est bien au cœur de la classe, de l'école, de l'établissement que se joue la réussite de chaque jeune normand. Pour atteindre les objectifs que nous nous fixons, les équipes pédagogiques et éducatives, engagées quotidiennement auprès des élèves, doivent pouvoir compter sur notre soutien dans leurs besoins d'accompagnement et de formation. Nous serons à votre écoute et à vos côtés pour créer les conditions d'un développement professionnel individuel et collectif, encourager et diffuser les pratiques qui ont prouvé sur le terrain leur efficacité, faciliter l'accès aux résultats et aux pratiques de recherche.

Ce projet 2019-2022 se veut une feuille de route opérationnelle et pragmatique. Les trois axes majeurs correspondent aux enjeux que nous assigne le diagnostic que je viens de rappeler : plus d'équité pour plus de réussite, plus de mobilité pour élever

le niveau de formation et choisir son avenir, au sein de territoires d'éducation et de formation collaboratifs et dynamiques. Pour chacun des objectifs identifiés, une priorité et un plan d'actions seront élaborés, évalués et actualisés tous les ans.

Je compte sur l'engagement de chacune et chacun d'entre vous pour relever ce défi passionnant.

AXE 1

PLUS D'ÉQUITÉ POUR PLUS DE RÉUSSITE

- L'ENJEU -

AMÉLIORER LA PERFORMANCE ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SCOLAIRES

Car chaque élève est capable de réussir !

Assurons à tous la maîtrise des savoirs et des compétences de l'école au lycée.

OBJECTIF 1

**Lire, écrire, compter, respecter autrui
et dire : garantir les apprentissages
fondamentaux**

Leviers

- ~ Prendre davantage en compte la diversité des élèves pour une École pleinement inclusive.
- ~ Mettre en place le service public de l'école inclusive.
- ~ Faire de la maîtrise de la langue une priorité partagée de l'école au lycée.
- ~ Élever le niveau de maîtrise des compétences mathématiques.
- ~ Généraliser les pratiques d'évaluation au service des apprentissages pour mieux accompagner, mesurer et valoriser les progrès de chaque élève.

1.1 • **Priorité**

L'oral pour apprendre, l'oral objet d'apprentissage.

Actions 2019-2020

- S'appuyer sur la scolarisation de l'ensemble des élèves dès 3 ans pour favoriser l'acquisition du langage
- Déployer les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés)
- Mobiliser des outils de positionnement permettant de mesurer la maîtrise des compétences orales tout le long du parcours scolaire
- Faire du lien entre oral et apprentissages une priorité de formation
- Assurer un enseignement plus efficient des mathématiques

Cible pour 2022

- Être à la moyenne nationale ou au-dessus aux évaluations nationales CP/CE1/6^e dans toutes les compétences évaluées et ce pour les 5 départements normands

OBJECTIF 2

Développer les compétences du XXI^e siècle

Leviers

- ~ Promouvoir les pratiques pédagogiques favorisant la persévérance scolaire, la construction de l'autonomie intellectuelle, la coopération, la créativité et l'engagement actif des élèves.
- ~ Former à l'esprit critique et éduquer aux médias.
- ~ Faire de la Normandie un laboratoire du numérique éducatif.

1.2 • Priorité

Développer la pédagogie de projet pour l'acquisition des compétences.

Actions 2019-2020

- Mobiliser les dispositifs d'actions éducatives et les concours, notamment coopératifs, au service de l'autonomie des élèves.
- Accompagner la réflexion sur les nouveaux espaces d'apprentissage en lien avec le numérique.

Cible pour 2022

- Faire en sorte qu'à chaque niveau d'enseignement tout projet aboutisse à un temps de valorisation porté par l'élève

OBJECTIF 3

Réduire les écarts de réussite liés aux inégalités sociales et territoriales

Leviers

- ~ S'appuyer sur les GS, CP et CE1 à effectifs réduits pour conduire les élèves à 100% de réussite.
- ~ Prendre appui sur les évaluations nationales pour faire progresser les élèves.
- ~ Accompagner le travail personnel de chaque élève et expliciter les attendus scolaires pour favoriser l'appropriation des apprentissages.
- ~ Assurer les continuités pédagogiques école-collège-lycée-enseignement supérieur (parcours d'excellence, cordées, etc).

1.3 • Priorité

Conforter les territoires les plus fragiles de la maternelle au lycée.

Actions 2019-2020

- Développer toutes les formes de tutorat, y compris entre élèves
- Renforcer l'accompagnement de la mesure « devoirs faits » et augmenter le nombre d'élèves bénéficiaires
- Lutter contre les inhibitions, notamment en termes de mobilité
- Renforcer l'accompagnement des réseaux d'éducation prioritaire

Cible pour 2022

- Réduire l'effet inégal de la structure sociale sur les résultats scolaires en divisant par deux les écarts de score entre les 20% des élèves issus des milieux les plus favorisés et les 20% des élèves issus des milieux les moins favorisés aux évaluations nationales 6^e.

AXE 2

PLUS DE MOBILITÉ POUR ÉLEVER SON NIVEAU DE FORMATION ET CHOISIR SON AVENIR

- L'ENJEU -

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT ET RENFORCER L'AMBITION SCOLAIRE

Car l'École de la République est émancipatrice !
Ainsi permettons à chacun de construire son parcours.

OBJECTIF 1

Préparer aux formations et aux métiers de demain.

Leviers

- ~ Construire la compétence à s'orienter tout au long de la vie
- ~ Conforter une offre de formation ouvrant des voies diversifiées vers l'excellence et l'insertion professionnelle
- ~ Renforcer le continuum CLES (Collège Lycée Enseignement Supérieur) pour une poursuite d'études accrue pour tous les jeunes normands
- ~ Développer l'ouverture sur le monde économique et professionnel dès l'école

2.1 • Priorité

Créer les conditions d'une orientation choisie et d'un parcours ambitieux.

Actions pour 2019-2020

- Déployer un plan de formation des cadres et des professeurs principaux sur les enjeux de l'orientation
- Favoriser les échanges entre enseignants lors des transitions (école-colège-lycée-enseignement supérieur) pour une meilleure connaissance des contenus disciplinaires et des lieux de formation
- Expérimenter des dispositifs où les enseignants du supérieur dispensent des cours aux élèves du secondaire au sein des établissements d'enseignement supérieur.
- Amplifier les dispositifs visant à assurer l'égalité garçons-filles et l'équité sociale des opportunités de réussite et de poursuite d'études ambitieuse

Cible pour 2022

- Augmenter le taux de poursuite d'études et le taux de réussite dans le premier diplôme de l'enseignement supérieur

OBJECTIF 2

Assurer une offre artistique, scientifique et internationale accessible à l'ensemble des écoles et établissements du territoire normand

Leviers

- ~ Éveiller l'appétence de chaque élève pour les arts et la culture en développant l'éducation artistique et culturelle sur tous les territoires
- ~ Promouvoir la culture scientifique et technique pour former aux enjeux sociétaux et ouvrir les mêmes perspectives aux filles et aux garçons
- ~ Ouvrir à l'altérité en permettant à chaque élève d'accéder à la mobilité européenne et internationale

2.2 • Priorité

Améliorer le maillage du territoire, en ciblant notamment les zones rurales

Actions pour 2019-2020

- Amplifier toutes les actions visant à faire des élèves des ambassadeurs de culture (JAC, « révèle ton patrimoine », apprentis chercheurs...)
- Inciter chaque établissement à établir un lien pérenne avec un partenaire culturel
- Poursuivre la mobilisation des programmes européens, notamment dans le cadre de consortiums

Cibles pour 2022

- Chaque élève bénéficie d'un PEAC cohérent et exigeant durant le temps de sa scolarité.
- Chaque collégien et chaque lycéen bénéficient d'une mobilité internationale.

OBJECTIF 3

Contribuer à ce que chaque jeune exerce une citoyenneté active.

Leviers

- ~ Instaurer un climat scolaire positif fondé sur la confiance et un projet éducatif partagé.
- ~ Promouvoir l'engagement des élèves, l'appropriation de la représentativité et des valeurs de la République.
- ~ Développer des projets fédérateurs concrets portés par les élèves pour les élèves.
- ~ Reconnaître et valoriser toutes les compétences acquises dans le cadre du Parcours citoyen, y compris hors de l'École.

2.3 • **Priorité**

Faire de la démocratie scolaire une véritable démocratie participative

Actions pour 2019-2020

- Créer et faire vivre un CAESC.
- Expérimenter les « open badges » pour reconnaître l'engagement dans et hors l'École.
- Conforter la dynamique territoriale en matière d'EDD.

Cible pour 2022

- Par cycle d'enseignement, chaque élève réalise un projet, individuel ou collectif, associant savoirs et engagement.

AXE 3

DES TERRITOIRES D'ÉDUCATION ET DE FORMATION COLLABORATIFS ET DYNAMIQUES

- L'ENJEU -

CONSTRUIRE COLLECTIVEMENT DES PROJETS TERRITORIAUX APPRENANTS ET INNOVANTS

Car travailler ensemble contribue à la réussite de tous !

Construisons des projets éducatifs et pédagogiques ancrés dans les réalités territoriales.

OBJECTIF 1

Développer des politiques éducatives territorialisées au service du parcours et de la mobilité des élèves

Leviers

- ~ Prendre en compte la diversité des territoires urbains et ruraux.
- ~ Identifier les échelles pertinentes pour mettre en œuvre de véritables partenariats éducatifs autour de l'élève dans sa globalité.
- ~ Accompagner le réseau normand de villes apprenantes.
- ~ Favoriser la création de structures innovantes telles que les campus.

3.1 • Priorité

Faire projet d'éducation avec l'ensemble des acteurs territoriaux

Actions pour 2019-2020

- Éviter les effets de seuil pour mieux prendre en compte tous les territoires.
- Contribuer à développer des projets éducatifs territoriaux innovants.
- Mieux mobiliser les internats pour renforcer les mobilités et les parcours de réussite.
- Installer les cités éducatives.
- Faire émerger un campus d'excellence dans la voie professionnelle.

Cible pour 2022

- Faire évoluer la carte des formations pour ouvrir les choix.

OBJECTIF 2

Soutenir le développement professionnel des acteurs.

Leviers

- ~ Conforter l'acquisition des compétences professionnelles et l'entrée dans le métier par un continuum de formation initiale et continue.
- ~ Articuler formation continue et accompagnement de proximité en développant les espaces de réflexion partagés et le lien recherche-éducation.
- ~ Renforcer la capacité d'initiative et d'expérimentation des échelons locaux.
- ~ Généraliser les démarches d'amélioration continue dans les unités éducatives en articulant auto-évaluation et évaluation externe dans le cadre d'une politique académique concertée.

3.2 • Priorité

Promouvoir un développement professionnel de proximité en lien avec la recherche

Actions pour 2019-2020

- Mettre en œuvre, avec les ESPE, un véritable continuum de formation pour les néo-titulaires
- Formaliser un programme de formation continue dans les projets d'école, d'établissement, de réseau
- Développer les actions de formation entre pairs en appui sur la recherche

Cible pour 2022

- Augmenter le nombre d'unités éducatives engagées dans une démarche d'innovation-recherche-expérimentation

OBJECTIF 3

Associer étroitement les familles et plus particulièrement celles les plus éloignées de l'École.

Leviers

- ~ Former davantage les équipes éducatives à la diversité des publics scolaires, à l'accueil et à la communication avec les familles
- ~ Développer les temps, les lieux et les outils pour faciliter les échanges avec les familles et leur ouvrir l'École et la classe
- ~ Faciliter l'accès aux droits pour tous les élèves et leurs familles en collaboration étroite avec les services sociaux et de santé

3.3 • Priorité

Développer la co-éducation tout au long du parcours de l'élève pour favoriser sa réussite.

Actions pour 2019-2020

- Déployer un plan de formation des cadres aux enseignants pour professionnaliser tous les acteurs quant aux enjeux de la co-éducation.
- Promouvoir toutes les expérimentations visant à ouvrir la classe aux parents de la maternelle au lycée.

Cible pour 2022

- Améliorer tous les indicateurs de la co-éducation (nombre d'espaces parents, taux de participation aux élections, représentation dans les instances..).